

Cahier des charges

Festi'Vinoux – samedi 28 juin 2025

Appel à projet et candidature :

La Ville de Saint-Martin-le-Vinoux recherche un illustrateur pour sa programmation culturelle. L'objectif ?

- La réalisation d'une illustration qui sera déclinée sur les supports de communication communaux : journal municipal, site internet, réseaux sociaux, affiches et flyers.

Intéressés ?

Pour candidater, il suffit de nous envoyer **une esquisse accompagnée d'un devis à communication@smlv.fr au plus tard le 13 février 2025 inclus.**

Contactez le service communication pour plus d'infos.

Présentation du projet :

Festi'Vinoux est un événement en deux temps :

- L'après-midi est consacré aux associations sportives, de loisirs, et artistiques. Il s'agit d'un temps dédié avant les vacances pour fêter la fin de l'année : l'occasion pour les associations de communiquer sur leurs stages d'été ou leurs projets de rentrée. Au programme : olympiades, championnats, ateliers, activités, stand d'information, ...
- Un spectacle musical « Et pis c'est tout ! » des Méli Mômes sera proposé l'après-midi pour le jeune public. Un moment d'évasion et de joie où chacun repartira avec des étoiles plein la tête.
- La soirée se poursuit avec le concert des Gala Club qui revisitent les tubes flamboyants des années 60, 70 et 80 en passant du rock au rap, du ska à la bossa, pour une soirée pleine de rythmes et de surprises.

Cet événement cible les habitant.e.s de Saint-Martin-le-Vinoux, tous âges confondus et met à l'honneur notre tissu associatif. Il aura lieu le samedi 28 juin de **16h à 23h** dans le parc des Moais. Le parc des Moais, attenant à la Maison des Moais (Maison des Associations), se compose d'arènes reliées aux écoles élémentaire et maternelle Robert Badinter par un parvis fleuri (Voir photos).

Prestation souhaitée, l'illustration en quelques mots :

- Une illustration au format A4 ajustable en A3 et en A1 comprenant les éléments définis en présentation du projet.

, la Ville est attachée au symbole des Moais (voir photos) et plus largement au Néron, une montagne représentative du territoire Saint-Martinier.

Pour représenter cet événement, les associations et les habitant.e.s sont à représenter. Nous souhaitons que ça fourmille d'âmes, heureuses de partager ensemble un temps privilégié. Vous vous appuyerez également sur le concert de fin de soirée, où règnent musique, danse, bonne humeur et convivialité.

Nous souhaitons un rendu dynamique et coloré, suffisamment aéré pour y inclure des éléments textuels de type titre, date, horaires, lieux, informations, logo.

Contactez-nous pour plus d'infos.

Déclinaison de l'illustration :

A l'issue de la phase de création vous nous remettrez un fichier Ai avec calques isolés afin que nous puissions, si nous le souhaitons, utiliser chaque élément séparément pour la confection de l'ensemble de nos supports de communication (Voir cession des droits).

Les éléments de votre illustration seront déclinés :

- Dans notre journal municipal (Une ou DER + pages intérieures) ;
- En affiche (A3 et A1) ;
- En flyer (A5) ;
- En bannière/bandeau (facebook, site internet) ;
- En colonne culturelle.

Ces supports sont créés par le service communication de la Ville.

Retro planning Illustrateur/illustratrice :

- Le vendredi 13 février inclus : date limite pour la candidature (esquisse et devis)
- Réponse à la candidature au plus tard le 28 février
- Du 1 au 24 avril : réalisation de l'illustration comprenant 5 aller-retours
- Le 25 avril : date limite de la validation finale + envoi de l'ensemble des fichiers sources.

Cession des droits de reproduction :

La signature du présent cahier des charges vaut pour cession des droits d'auteur.

L'illustrateur/illustratrice cède à la Ville le droit d'utiliser l'illustration créée ainsi que l'ensemble des éléments qu'elle comporte à des fins de communication, sans visée lucrative, comme précisé dans la partie Déclinaison de l'illustration, à la fois pour la *Festi'Vinoux* et pour tout autre événement ultérieur à celui-ci hors *Tous au parc cet été*.

Entre la Ville de Saint-Martin-le-Vinoux

Représentée par Sylvain LAVAL, en qualité de Maire

Adresse : Hôtel de Ville, 40, avenue Général Leclerc, 38950 Saint-Martin-le-Vinoux

Téléphone : 04 76 85 14 50

Mail : mairie@smlv.fr

Numéro SIRET : 213 804 230 000 18

Numéro SIREN : 213 804 230

Numéro APE : 84 11 Z

Et

L'illustrateur/illustratrice :

Adresse :

Téléphone :

Mail :

Numéro SIRET :

Numéro APE :

Signatures :

Photos :



Arènes des Moais



Parc des Moais – vue de haut



Festi'Vinoux 2023 – Arènes des Moais



Festi'Vinoux 2024 - atelier poterie



Festi'Vinoux 2024 – Concert des Frères Jacquard